

RACISATION

Le terme "racisation" est un néologisme apparu dans les années soixante-dix dans des publications scientifiques relatives au racisme¹. Bien que d'usage encore réservé à ce champ d'investigation — non relayé par les dictionnaires de sciences sociales et moins encore de langue courante — il est d'un recours capital et irremplaçable. L'ajout du suffixe *ation* (qui signifie *acte* ou *action de*) au radical *race*, imprime un caractère dynamique à la partition de l'espèce humaine en groupes prétendument biologiques — ou, plus précisément, socio-biologiques — nommés "races". La notion de racisation signifie expressément que cette partition est le fruit de processus historiques et sociaux, autrement dit qu'elle n'est ni immémoriale, ni nécessaire.

"Racisation" est un concept-clé. Il permet de rapporter directement la formation de l'idée de "race" — initialement et généralement considérée comme une catégorie naturelle — à celle du racisme, comme idéologie et comme rapport social. Il rend compte du fait que c'est le racisme qui a inventé la catégorie de "race", et non la "race" qui a servi de point d'appui ou de prétexte au racisme. Il pose ainsi la contingence de la notion de "race" et l'arrache à l'absolu (le "règne" de la nature) comme au sacré (l'ordre immanent du monde), ce qui implique que loin d'être fixés une fois pour toutes, les "groupes raciaux" ont été et sont produits, reproduits et transformés au cours des interactions politiques et sociales. Enfin, il affirme l'inscription conjointe du racisme et de la "race" dans l'unique domaine des sciences sociales de l'homme (histoire, sociologie, anthropologie sociale, sciences politiques, économie, psychologie sociale...) plutôt que dans celui des sciences naturelles de l'homme, lesquelles ont fini, au terme de plus de deux siècles de recherche active, par récuser la notion de "race" humaine².

1. Colette Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris / La Haye : Mouton, 1972.

2. Jacques Ruffié, *De la biologie à la culture*, Paris : Flammarion, 1976.

La racisation est donc un processus social de catégorisation qui, d'une part, tend à définir des ensembles humains "caractéristiques" distingués par des "différences" somato-psychologiques héréditaires dites "raciales" et, d'autre part, affecte chaque individu à l'un de ces ensembles. La prétendue "différence raciale" a ceci de particulier qu'elle est socialement instituée comme une différence de nature ou d'essence, inscrite dans un univers hors de portée de l'action de l'homme, c'est-à-dire extrinsèque au pouvoir humain de s'organiser socialement et politiquement. La racisation implique une logique d'"imputation raciale" qui est au principe d'une représentation ordonnée de l'humanité, sur laquelle se fondent des explications de l'histoire, des doctrines politiques et des pratiques sociales inégalitaires. Le processus de racisation se forme au sein des relations interethniques. Le racisme est né, historiquement, dans des rapports qui se sont modélisés, d'une part, dans l'entreprise de colonisation et l'esclavage et d'autre part, au sein de la tumultueuse formation des États nationaux en Europe. Ces deux origines du racisme (illustrées par le racisme "de couleur", d'un côté, et l'antisémitisme moderne, de l'autre) désignent formellement des relations politiques et sociales entre groupes humains différenciés, catégorisés et hiérarchisés en fonction de traits de type ethnique, c'est-à-dire à la fois sociaux et culturels, référés à "l'origine".

Sur ce fond commun, toutefois, la racisation franchit un seuil qualitatif fondamental. Elle absolutise la différenciation d'"origine" et l'érige en catégorie immuable et définitive. Dans la racisation, le registre de la culture n'est pas seulement instrumentalisé, comme dans l'ethnicisation, il est intégralement subordonné, puisqu'il est inscrit dans une essence syncrétique et superlative, naturelle et héréditaire.

Il n'est pas toujours aisé de distinguer ethnicisation et racisation, non seulement dans l'ordre empirique des situations, mais même sur le plan théorique. D'une part, elles ont en commun un certain nombre de caractéristiques et, d'autre part, l'euphémisation du racisme passe en grande partie par son déguisement en ethnisme (via l'usage des termes

"culture" ou "ethnie" en lieu et place du mot "race", mais avec la même signification).

Leur premier trait commun est d'attribuer des statuts "ascriptifs" (de l'anglais *ascription*) fondés sur la naissance, l'origine, la généalogie, sur ce qui précède l'individu et sur quoi il n'a guère de prise, par opposition aux statuts acquis par les individus en fonction de ce qu'ils accomplissent et réalisent au cours de leur existence (ce qu'en anglais on nomme *achievement*). Ethnicisation et racisation sont aussi des procès de production de différences constitutives d'altérité collective plus ou moins radicale. Ce sont des rapports sociaux à la fois asymétriques et réciproques au sein desquels ethnicisant et ethnicisé, racisant et racisé sont à la fois constitués et liés dans des rapports de pouvoir où les seconds sont placés en position subordonnée par rapport aux premiers. Ainsi, que le groupe dominant se pense comme référence générale et universelle (c'est-à-dire comme le groupe qui ne diffère de rien ni de personne, mais par rapport auquel d'"autres" diffèrent), ou qu'il se pose explicitement comme d'essence supérieure ayant à protéger des privilèges qui lui reviennent naturellement, il ne peut entièrement se soustraire à une confrontation que ses justifications tentent pourtant d'éviter.

Mais, au delà de ces points communs, ethnicisation et racisation divergent. La racisation, en effet, n'autorise aucun passage de frontière. La "race" étant une marque indélébile, le racisé ne peut ni s'assimiler, ni être assimilé. Il est, à proprement parler, définitivement enfermé dans une "différence" irréductible, elle-même constitutive de son infériorité absolue.

V. R.

Corrélat :

Culture - Ethnisme - Ethnicisation - Race - Racisme

Bibliographie :

Pierre-Jean Simon, "Proposition de schéma pour l'analyse des attitudes et des politiques dans le domaine des relations interethniques", *Bastidiana*, n° 23-24, juil-déc 1999, pp. 167-181.